

## ■ ■ ■ ACTIVITE DANS L'INDUSTRIE

En juillet, le climat des affaires se détériore dans l'industrie : l'indicateur correspondant recule de 5 points mais reste, néanmoins, légèrement supérieur à son niveau moyen de longue période.

L'activité a été perçue en net recul au cours de ces derniers mois. Les demandes globale et étrangère adressées à l'industrie ont fléchi au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre. De même, le chiffre d'affaires réalisé en juin dans l'industrie manufacturière a diminué de 2,7 % (après +2% en mai) dont une chute de 6,1 % dans le seul secteur des matériels de transport (après +3,8 % en mai) et une baisse de 3,8 % à l'export (après +3 % en mai). Ainsi, le recul de l'activité au mois de juin efface les performances de mai.

Par ailleurs, les stocks de produits finis demeurent peu garnis d'après les chefs d'entreprises. Ainsi la production manufacturière s'est accrue de 1,4 % en juillet (après une baisse de 1,8 % en juin). Toutefois, les carnets de commandes étant jugés légers, le taux d'utilisation des capacités de production est stable au 2<sup>ème</sup> trimestre et demeure inférieur à sa moyenne de longue période (83 % contre 85 % en moyenne).

Par conséquent, les entrepreneurs anticipent un nouveau ralentissement de l'activité au cours des prochains mois.

### Indicateur du climat des affaires



*Derniers chiffres INSEE - 22/07/2011*

### Chiffre d'affaires



*Derniers chiffres INSEE - 01/09/2011*

## ■ ■ ■ ACTIVITE DANS LE BATIMENT

En juillet, le climat des affaires est stable : l'indicateur correspondant se maintient à son niveau de juin.

Les chefs d'entreprise estiment que l'activité s'est légèrement améliorée, même si le chiffre d'affaires dans le secteur de la construction a diminué de 3,8 % en juin (après +2,9% en mai). Les carnets de commandes étant jugés toujours aussi peu fournis, le taux d'utilisation des capacités de production reste inférieur à sa moyenne de longue période (87,9 % en juillet contre 89,3 % en moyenne).

Les perspectives d'activité, si elles se replient légèrement, sont supérieures à leur moyenne de longue période.

### Enquête mensuelle dans le bâtiment



*Derniers chiffres INSEE - 22/07/2011*

### Chiffre d'affaires



*Derniers chiffres INSEE - 01/09/2011*

## ■ ■ ■ ACTIVITE DANS LE COMMERCE

Le climat des affaires se détériore légèrement en juillet : l'indicateur correspondant perd 3 points mais se situe toujours à un niveau supérieur à sa moyenne de longue période.

Les commerçants estiment que l'activité au cours de ces derniers mois a nettement reculé. En juin, le chiffre d'affaires réalisé dans le commerce de détail et la réparation automobile a diminué de 2,6 % après une légère hausse en mai (+1,3 %). Il a été quasiment stable dans le commerce de gros hors automobiles et motos (-0,3 % après +0,3 % en mai). En revanche, il s'est accru dans le commerce de détail hors automobiles et motos (+1,1 % après -1,4 %).

Les chefs d'entreprise anticipent une baisse des ventes au cours des prochains mois. Ainsi, étant donné que les stocks sont stables et légèrement supérieurs à leur moyenne de long terme, les intentions de commandes auprès des fournisseurs diminuent.

<b>Enquête mensuelle dans le commerce</b> ⇩ <i>Derniers chiffres INSEE - 22/07/2011</i>	<b>Chiffre d'affaires</b> ⇩ <i>Derniers chiffres INSEE - 01/09/2011</i>
---	---

## ■ ■ ■ ACTIVITE DANS LES SERVICES

En juillet, le climat des affaires a été perçu en recul : l'indicateur correspondant diminue de 4 points mais se situe toujours à un niveau supérieur à sa moyenne de longue période.

L'activité au cours de ces derniers mois a été stable. Toutefois, en juin, le chiffre d'affaires a diminué dans le secteur du soutien aux entreprises (-1,6 % après +3,3 % en mai) et a ralenti dans les services aux ménages (+0,5 % après +1,9 % en juin).

Pour les prochains mois, les entrepreneurs anticipent une baisse de la demande.

<b>Enquête mensuelle dans les services</b> ⇩ <i>Derniers chiffres INSEE - 22/07/2011</i>	<b>Chiffre d'affaires</b> ⇩ <i>Derniers chiffres INSEE - 01/09/2011</i>
--	---

## ■ ■ ■ ANALYSE DE LA CGPME

Alors que l'amorce d'une reprise significative était envisagée en début d'année, le PIB a stagné au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre (0% après +0,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre). En effet, la consommation des ménages, principal vecteur de la croissance française, a diminué de 0,7 %. Par ailleurs, contrairement au trimestre précédent, les variations de stocks des entreprises n'ont pas contribué à soutenir l'activité au cours de 2<sup>ème</sup> trimestre (contre un soutien de 0,7 point au 1<sup>er</sup> trimestre).

Ainsi, face au ralentissement de la croissance, le Gouvernement a ainsi révisé ses prévisions de croissance à savoir +1,75 % en 2011 et en 2012. Cette hypothèse est plus conforme à celles d'autres institutions internationales. En effet, dans le cadre du Semestre européen, la Commission européenne estime que la croissance du PIB en France s'élèverait à +1,8 % en 2011 et +2 % en 2012. Le FMI table sur une croissance de 2 % en 2011 et de 1,9 % en 2012.

Le déficit budgétaire s'établit à 86,6 milliards d'euros au 31 juillet, soit une baisse de 7 % par rapport à la même date en 2010. Le solde général d'exécution est encore marqué par les décaissements du prêt octroyé à la Grèce opérés en janvier (10,9 milliards d'euros) ainsi que par une amélioration de 17,4 milliards d'euros du fait, principalement de la baisse des dépenses. En effet, ces dernières ont baissé de 6,9 % en 12 mois et s'élèvent à 219,7 milliards d'euros, tandis que les recettes demeurent stables (+0,6 % soit 160,6 milliards d'euros).

Parallèlement, la dette continue de s'accroître. A la fin du premier trimestre 2011, la dette publique s'établit à 1 646,1 milliards d'euros soit une progression de 54,9 milliards d'euros par rapport au trimestre précédent. Elle atteint, ainsi, 84,5 % du PIB.

Le déficit commercial se creuse de 19,5 % en juillet et atteint 6,460 milliards d'euros au cours de ce seul mois. Il faut noter que le déficit commercial cumulé depuis le début de l'année atteint 43,914 milliards d'euros contre 51,664 milliards d'euros pour l'ensemble de l'année 2010. Le ralentissement économique mondial explique ces résultats : nos exportations stagnent de nouveau (+0,3 % en juillet après +0 % en juin), alors que nos importations augmentent (+2,9 % en juillet contre -2,8 % en juin) sous l'effet de l'alourdissement de la facture des achats aéronautiques.

En août, l'indice des prix à la consommation augmente légèrement (+0,5 % après -0,4 % en juillet). Cette hausse est surtout liée à la fin des soldes d'été : le prix des produits manufacturés s'est accru de 1,6 % dont une augmentation de 9,8 % est imputable à l'habillement. Sur un an cet indice s'accroît de 2,2 %.

En août, le prix du pétrole en dollars s'est replié (-5,5 %) après avoir augmenté en juillet (+2,3 %). Il s'établit à 110,1 dollars le baril de Brent. Toutefois, sur un an, la hausse est nette puisque depuis l'été 2010, les prix du cours du Brent se sont accrus de +43 %.

Quant aux prix en devises des matières premières hors énergie importées en France, celles-ci ont également reculé (-1,8 % après +1,6 % en juillet).

## **Ménages**

En juillet, le moral des ménages s'améliore légèrement : l'indicateur correspondant gagne 3 points. Toutefois, il demeure inférieur de 14 points à son niveau de longue période.

Les craintes des ménages se concentrent davantage sur le niveau élevé du chômage, et moins sur le niveau de vie, qu'ils considèrent comme stable, et sur l'inflation, qu'ils estiment en baisse pour les prochains mois.

Il faut noter que depuis deux mois, le niveau du chômage, déjà très élevé, recommence à s'accroître. Fin juillet, 4,392 millions de personnes se sont inscrites au Pôle emploi en catégorie A, B, C. Le chômage a ainsi progressé de 0,5 % en un mois (après +0,6 % le mois précédent). Plus particulièrement, 2,757 millions de personnes se sont inscrites en catégorie A, c'est-à-dire celle regroupant les personnes sans emploi, ce qui représente une hausse de +1,3 % en un mois (après +1,3 % en juin). De manière comparable, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) s'établit à 9,1 % de la population active, soit 2,6 millions de personnes. Il est quasiment stable par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre (-0,1 point).

En outre, d'après le dernier sondage VIAVOCE, 41 % des français estiment que le pouvoir d'achat va diminuer. Ils ne sont que 13 % de la population à penser qu'il va s'accroître au cours des prochains mois. Ainsi, en juin, seules les soldes ont permis à la consommation des ménages de s'accroître. Les dépenses de consommation en biens manufacturés se sont accrues de +1,2 % en juin, dont une hausse de + 1,6 % est imputable aux achats en textiles-cuir (après -4,4 % en mai). Sur le trimestre, les dépenses de consommation en biens manufacturés ont reculé de 1,8 %.

Parallèlement, l'épargne des ménages s'étofferait légèrement : le taux d'épargne atteindrait 16,2 % au 2<sup>ème</sup> trimestre après 15,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre.

## **Entreprises**

En juillet, le climat des affaires recule dans tous les secteurs et dans quasiment les mêmes proportions. Un double phénomène explique cette évolution. Tout d'abord, les mois d'été correspondent, dans la plupart des cas, à une période de baisse d'activité. Cette année un deuxième facteur vient accentuer cette tendance : les entrepreneurs peuvent avoir du mal à anticiper clairement l'évolution de leur activité au cours des mois à venir du fait des mesures de réduction de déficit à mettre en œuvre.

Ainsi, il est probable que l'activité des entreprises stagne au cours des mois à venir.

Par ailleurs, la création n'est plus aussi attractive du fait des anticipations de hausse d'impôts. Déjà, en juillet 2011, le nombre de créations d'entreprises est en baisse par rapport au mois de juin : -13,6 % pour les créations hors auto-entrepreneurs, -15,1 % lorsqu'on y adjoint les demandes de création d'auto-entreprises. En effet, les futurs entrepreneurs peuvent arbitrer entre rester dans leur activité actuelle -être au chômage et continuer à bénéficier d'allocation, continuer ses études pour obtenir un emploi jugé relativement plus stable, etc.- et créer une entreprise dont les charges et les prélèvements obligatoires risquent de coûter plus que ce qu'elle ne rapporte, en particulier durant les premières années d'exploitation.

Quant aux défaillances, si celles-ci semblent se stabiliser en juillet (-1,15%), leur nombre demeure élevé : en juillet, le nombre de défaillances cumulé sur 12 mois s'établit à 60 076 unités légales.

L'atonie de la croissance ainsi que la crise boursière de ces dernières semaines pourraient inciter les entrepreneurs à la prudence tant en matière de plan d'embauches que d'investissements. D'ores et déjà, les établissements bancaires perçoivent un ralentissement de la demande de crédit. En effet, La demande de financement aurait commencé à se retourner au 2<sup>ème</sup> trimestre, d'après les établissements bancaires, notamment pour le financement des investissements. La baisse de la demande de crédit pour le financement des investissements suit la tendance du climat des affaires ainsi que l'évolution de la production. La période est à la prudence des entrepreneurs. Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2011, les banques s'attendent à une stabilité de la demande des grandes entreprises comme des PME.

Parallèlement, les difficultés des entreprises à accéder au financement persistent<sup>1</sup> : 74 % des dirigeants de PME (après 70 % en mars) ont été confrontés à au moins un obstacle dans leur accès au financement. Selon 48 % d'entre eux (après 45 % en mars), les banques acceptent d'accorder un prêt avec des frais plus élevés ou à des montants plus faibles que souhaités. De même 32 % des chefs d'entreprises (en hausse de 39 % depuis mars) indiquent que leur établissement bancaire a réduit leur ligne de crédit.

En tout état de cause, les encours de crédit aux sociétés non financières s'élèvent à 814,1 milliards d'euros en juillet, soit une hausse de 0,73 %.

- Cette progression est surtout tirée par le rebond des crédits de trésorerie (+1,52 % en un mois). Toutefois, ceux-ci ne retrouvent pas encore leur niveau d'avant crise : ils ont atteint 196,7 milliards d'euros en juillet 2011 contre 225,8 milliards d'euros en novembre 2008.
- La progression des encours de crédit destinés à l'investissement demeure très lente : en juillet le montant de ces encours s'élève à 342,6 milliards d'euros soit une très légère hausse de 0,88 % en un mois.

---

<sup>1</sup>Baromètre KPMG-CGPME – juin 2011

## ■ ■ ■ CONCLUSION

Le risque de propagation de la crise des dettes souveraines européennes et américaine à notre économie est une réalité. Ni les marchés, ni l'économie ne permettront un nouveau soutien de la consommation alors que nos finances publiques sont très dégradées. Jusqu'à présent, la France n'a pu conserver sa notation AAA que parce qu'elle a mis en place la réforme des retraites en 2010.

Or, de nouvelles réformes seront difficiles à mettre en place, tant les marges de manœuvre sont minces voire inexistantes. La question est de savoir si le plan de rigueur présenté par le Premier Ministre en août dernier est suffisamment crédible. Ainsi, à court terme, si aucun signal fort n'est envoyé au marché, il faudra s'attendre à ce que la notation française soit dégradée déclenchant un mouvement de défiance vis-à-vis de notre dette. De lourdes conséquences découleront de cette dégradation.

En tout premier lieu, les banques françaises auront du mal à financer leurs actifs auprès des marchés, au même titre que l'ensemble des actifs français, puisque non seulement, le doute est jeté sur la solidité de notre économie mais qu'elles détiennent de nombreux actifs de pays jugés peu solvables. Les créanciers demanderont plus de garanties ce qui se répercutera sur les acteurs jugés les plus risqués. Ainsi, si le système bancaire s'écroule, ce sont les PME, de nouveau, qui en subiront les premières conséquences. En effet, comme en 2008, la crise interbancaire sera une crise de liquidité et non de solvabilité. Il y a donc déjà lieu d'en conclure qu'aucune leçon n'a été tirée de la crise des subprimes.

En outre, la sanction sévère des marchés à l'encontre de notre dette aura des conséquences concrètes sur l'économie réelle. Les agents économiques et, en particulier les entreprises, estimant qu'ils sont en « sursis » - électoral, budgétaire, financier- comprennent que la rigueur annoncée finira par s'imposer dans leur quotidien. En conséquence, les chefs d'entreprises restreignent leurs investissements, repoussent leurs plans d'embauche et attendent des signes tangibles d'amélioration ainsi qu'une politique économique crédible.

Un cercle vicieux se met en place : pas d'investissements et d'embauches sans croissance ; pas de croissance sans investissements ni embauches.

Notre pays est donc condamné à réussir le rééquilibrage de ses finances publiques. Parallèlement, il est urgent de mettre en place dès aujourd'hui des mesures qui ne pénaliseront pas la compétitivité des entreprises au seul bénéfice de la sphère publique.